

Compte-rendu du Bureau du Conseil de Quartier de l'Est croix-roussien  
du lundi 27 septembre 2005, à 18 h 30, à la MJE, rue Dumont d'Urville

Présents : Eric CAZIN, co-président Elu, Adjoint aux Affaires Scolaires,  
Philippe SORNAY, co-président Habitants,  
Monique PIGNARD, C.I.L. Sauvons les Pentes de la Croix-Rousse,  
René CLOCHER, La Croix-Rousse n'est pas à vendre,  
Yves BOTTON, Fernand CHAMBON, Jacques DINARES,  
représentant les habitants.

+ Hélène BENARD, René BRIGHI, représentant l'Association Croix-Rousse Citoyenne

Absent excusé: Eric DUBOIS.

Absents non excusés : Nicole CARCAN-CHANEL  
Annie-Laure COLOMB-REIMAN  
Christophe DELABARRE  
Guy MORET  
Sophie SELLES.

#### Présences et absences membres du Bureau

Jacques DINARES a préparé une petite note sur le problème des absences. Si les membres du Bureau ne viennent pas régulièrement, il suggère de les exclure au bout de trois absences excusées, cinq absences non excusées.

Dans le Règlement Intérieur, après trois absences non excusées, la personne doit être exclue ou donner sa démission. Ces personnes pourront continuer à venir aux réunions de Bureau quand elles le souhaiteront, mais ne pourront pas voter.

Cette décision pourrait prendre effet à compter du 27 septembre 2005.

Eric CAZIN ou Philippe SORNAY se chargeront de prévenir Annie-Laure COLOMB-REIMANN qui a été très souvent absente l'an dernier et cette année.

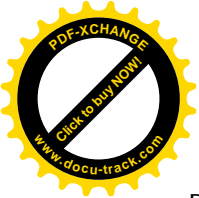
#### Fixation dates des réunions du Bureau pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2005

Elles auront lieu les :  
lundi 10 octobre – lundi 14 novembre – lundi 12 décembre,  
à 18 heures 30, à la MJE.

#### Prochaines réunions du Bureau

Deux habitants ont écrit au Conseil de quartier :

- Mme Séverine BERNARD souhaite être informée de la date de l'Assemblée Plénière annuelle.
- Dominique MAZOYER, 16 rue Dumont d'Urville, a fait la même demande d'assistance à l'Assemblée Plénière en insistant sur le besoin d'espaces verts dans l'Est.



Philippe SORNAY a reçu un courrier de Pascale DECIEUX, du Groupe Unir pour Lyon. Elle a fait une intervention au Grand Lyon le 19 septembre 2005 au sujet des émanations toxiques du tunnel de la Croix-Rousse lors du dernier Conseil Communautaire. La COPARLY n'a pas de capteurs sur le plateau, le seul qu'elle possède étant situé dans le quartier de Saint Just. Aucune mesure n'a donc été faite pour la Croix-Rousse. Le Bureau décide de faire une demande au Grand Lyon pour que celui-ci prenne des mesures au sujet du rejet des cinq cheminées d'air vicié et de rendre public les résultats

#### Commission Exposition

Suite à la venue de David KIMELFELD à la réunion du 12 septembre 2005, il est proposé qu'un membre du Bureau soit mandaté pour participer à une Commission extra-municipale concernant les festivités croix-roussiennes. Lors de la prochaine réunion du 10 octobre, un membre sera choisi.

#### C.I.C.A. du 26 septembre 2005

Le thème était : "Ecoles et Projet Educatif Local sur le quatrième" présenté par l'Adjoint au Maire de LYON, Yves FOURNEL.

Eric CAZIN, Philippe SORNAY et René CLOCHER ont participé à cette réunion. Il a été évoqué les questions de locaux, d'activités scolaires, extra-scolaires, périscolaires, petite enfance et primaire jusqu'au CM2. Yves FOURNEL a exposé l'ensemble de la politique de la ville, tant au sujet des bâtiments que sur les activités. Il a évoqué le bilan de ce qui a déjà réalisé. Des parents d'élèves et des enseignants étaient présents et ont pu poser quelques questions.

#### Point sur les réunions relatives à la zone 30

Philippe SORNAY, Yves BOTTON, Jacques DINARES ont participé à une réunion avec les 4 conseils de quartier à la mairie le 14 septembre avec les Services Techniques qui souhaitent avoir connaissance de ce que qu'ils pensaient de la création zone 30. Le conseil de quartier Croix-Rousse Est a fait quelques remarques. Les portes d'entrée de la Croix-Rousse sont à matérialiser. La prochaine réunion du 30 septembre 2005, à 18 heures 30, en mairie du 4<sup>ème</sup>, verra la validation définitive du périmètre de la zone 30.

#### Invitation du député de l'arrondissement du 4<sup>ème</sup> arrondissement

Philippe SORNAY propose d'inviter Emmanuel HAMELIN à une prochaine réunion de Bureau. Les membres du Bureau donnent tous leur accord sur cette invitation, ERIC CAZIN n'a pas pris part au vote .

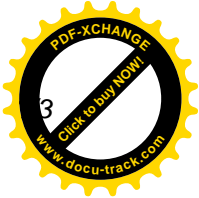
#### Présentation du document de suivi des conseils de quartier

Didier DELORME, directeur de cabinet du maire du 4<sup>ème</sup>, a mis au point un document pour informer les 4 Bureaux des conseils de quartier de toute manifestation de manière systématique. Le coprésident Habitants recevra une invitation aux inaugurations et aux réunions.

#### Ce document comporte :

- l'inventaire de toutes les questions adressées au maire du 4<sup>ème</sup>,
- l'enregistrement des réponses apportées par le maire,
- l'envoi du document au coprésident habitants et aux membres du Bureau,
- les deux coprésidents adressent les requêtes avant ou après chaque réunion de Bureau.

Didier DELORME donne l'exemple du document de suivi déjà établi pour le conseil de quartier Saône où toutes les demandes adressées au maire par les habitants avec la date ont été envoyées au conseil de quartier qui fera ses commentaires et notera la réponse du maire.



## Sécurité routière entrée de la Poste place de la Croix-Rousse

Fernand CHAMBON qui travaille à la poste de la Croix-Rousse est intervenu en tant que Délégué Syndical sur le plan de la sécurité pour l'entrée à la poste des véhicules par l'impasse située place de la Croix-Rousse.

Les mamans à la sortie des écoles, les personnes âgées qui passent au niveau de cette impasse, ainsi que le Café du Gymnase ne sont pas en sécurité avec les entrées des voitures et camions de la poste et des entreprises.

Demande a été transmise à son Directeur pour installer des potelets et matérialiser l'entrée au sol et celui-ci va s'en occuper.

## Problèmes causés par la vogue

Yves BOTTON expose les problèmes causés par les forains qui respectent la date d'arrivée et de départ demandé par le maire du 4<sup>ème</sup> et s'installent devant le tunnel de la rue Terme, condamnant cet accès à la croix-Rousse durant six semaines. La place des Tapis voit disparaître son parking au profit des manèges durant la durée de la vogue.

Philippe SORNAY considère que le conseil de quartier a été mis devant le fait accompli et que les forains font ce qu'ils veulent.

La décision revient au maire de Lyon qui a signé un arrêté autorisant la durée de la vogue du 23 septembre au 15 novembre et mettant la place des Tapis à disposition des forains, décision à laquelle la mairie du 4<sup>ème</sup> ne peut s'opposer.

Philippe SORNAY n'est pas d'accord sur ce procédé et propose que le conseil de quartier fasse une lettre au maire de Lyon avec copie au maire d'arrondissement. Il précisera que le conseil de quartier ne remet pas en cause l'existence de la vogue mais demandera de réduire sa durée à un mois et ne pas bloquer le tunnel et la place des Tapis.

Eric CAZIN rappelle que l'organisation de la vogue avec les forains a été négociée par la Ville de Lyon et précise que Gérard COLLOMB ne veut pas supprimer la vogue durant les travaux du parking du Gros Caillou, ni réduire sa durée.

La séance est levée à 20 heures 30.